

FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU SYNDROME DU BEBE SECOUE

ou traumatisme crânien non accidentel par secouement :
quelles avancées médicales et judiciaires

Du 5 au 7 novembre 2024

Lieu de formation

École Nationale de la Magistrature
Espace Arborial
2 rue Henri Rol Tanguy
93100 MONTREUIL

Dirigée par :

Caroline RAMBAUD

Médecin légiste et pathologiste pédiatrique, Centre de référence pour les autopsies pédiatriques, Hôpital Raymond Poincaré (GARCHES)

Lisa-Lou WIPF

Vice-Procureur de la République
Chef de la section des mineurs du parquet de PARIS

Coordonnateur(rice) de formation :

Dorothée MERCIER

Dorothée.mercier@justice.fr

Assistante de formation :

Valérie GAUDELET

valerie.gaudelet@justice.fr

Mardi 5 novembre

9h30 : **Accueil des participants, présentation de la session**
Retour sur les questionnaires d'évaluation de niveau et des attentes

Lisa-Lou WIPF, vice-procureur, Chef de la Section des mineurs du Parquet de Paris
Caroline RAMBAUD, médecin légiste et pathologiste pédiatrique, Hôpital Raymond Poincaré, Garches

9h45-10h : **Film ENM « Les conséquences des secouements pour l'enfant »**

10h-11h : **Les séquelles induites par le secouement**

Docteur Mathilde CHEVIGNARD, hôpitaux de Saint-Maurice (94)

11h-11h15 : Pause

11h15-12 h30 : **« L'extrême violence du geste et son caractère volontaire »**

Professeur Jean-Sébastien RAUL, Université de Strasbourg, expert agréé par la cour de cassation

12h30-14h : Déjeuner

14h- 16h : **Un enfant arrive aux urgences, comment faire le diagnostic : « Les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) pour le diagnostic » et leur position au plan international ; la question de leur actualisation**

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, ancienne présidente du groupe de travail HAS

16h-16h15 : Pause

16h15-17h15 : **Le signalement au procureur de la République**

L'importance de la précocité du signalement
Le dialogue avec le service hospitalier médical et social
Quels sont les cas qui ne sont pas signalés et pour quelles raisons

Professeur Thomas BLAUWBLOMME, PU- PH Neurochirurgie Pédiatrique, Hôpital Necker-Enfants Malades

Docteur Barbara TISSERON, PH, responsable de l'UAPED-UMJ du CHR d'Orléans

17h15-18h00 : **Dans quelle mesure ce qu'avancent les contestataires est-il défendable ?**

Professeur Jean-Sébastien RAUL, Université de Strasbourg, expert agréé par la cour de cassation

18h00 : Fin de la journée

Mercredi 6 novembre

Imputabilité des lésions au secouement

Imputabilité du secouement à l'auteur

9h-10h45 : **Les apports des expertises judiciaires**

> **Apport au diagnostic de secouements**

Docteur Valeria DELLA VALLE, hôpital Trousseau, Paris, expert près la cour d'appel de Paris : l'imagerie

> **Apport au diagnostic différentiel (acidurie glutarique, Mie de Menkès, Ehlers Danlos, etc.)**

Professeur Matthieu VINCHON, président de la société française de neurochirurgie pédiatrique, PU Hospices civils de Lyon

> **Apport à la datation clinique**

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

10h45-11h : Discussion

11h-11h15 : Pause

11h15-12h30 : **Les actes essentiels de l'enquête, depuis la réception du signalement à la permanence du Parquet**

Vivien DUSSEZ, substitut au Parquet de Créteil, adjoint à la cheffe de division des affaires familiales et des mineurs (DAFMI)

Gaël BOSSARD, commandant de police fonctionnel, adjoint au chef de la section extra-familiale de la Brigade de protection des mineurs de Paris (DRPJ)

12h30-12h45 : Discussion

12h45-14h : Déjeuner

Prendre en compte la défense contestataire, de l'instruction au procès

14h-15h : **Les « Fake news » : prise en compte du déni**

***Professeur Matthieu VINCHON**, président de la société française de neurochirurgie pédiatrique, PU Hospices civils de Lyon*

15h-16h : **Le procès d'assises vu par l'expert**

***Docteur Anne LAURENT-VANNIER**, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation*

16h-16h15 : Pause

16h15-17h30 : **L'expérience du procès criminel du point de vue du président d'audience**

***Sébastien EVESQUE**, conseiller, Cour d'appel d'Orléans, Président de la Cour d'assises*

17h30 : Fin de la journée

Jeudi 7 novembre

9h-10h30 : **Approches judiciaire et psychologique du syndrome du bébé secoué en gendarmerie**

***Major Marc VASSEUR**, enquêteur*

***Adjudante Maryline MOAL**, analyste criminelle, division des opérations*

***Adjudante Mae LACROIX**, analyste, division du renseignement*

Département des Sciences du Comportement (DSC), Division affaires non élucidées (DIANE), Service central de Renseignement criminel (SCRC) Pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale (PJGN), Pontoise

10h30-10h45 : Pause

10h45-12h30 : **L'indemnisation de l'enfant et de ses proches**

***Maître Alexandre SCHMITZBERGER**, avocat au barreau de METZ, spécialiste en droit du dommage corporel*

12h30-14h : Déjeuner

14h-15h15 : **La protection de l'enfant : le rôle du juge des enfants**

***Madame Pascale HYGONT**, Vice-Présidente chargée du Tribunal pour Enfants au Tribunal judiciaire de Lyon*

15h15-15h30 : Pause

15h30-17h : **L'importance de la prévention**

***Monsieur Bertrand GIMONET**, président de l'Association France Bébé Secoué.*

***Docteur Anne LAURENT-VANNIER**, ancienne présidente du groupe de travail HAS*

17h00 : Évaluation de la session

17h30 : Fin de la session

Un exercice d'évaluation des acquis sera mis à disposition sur la plateforme pédagogique